

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de ST GERMAIN DE MARENCENNES

REÇU

Séance du 29 juin 2015

- 6 JUL. 2015

S/P ROCHEFORT

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	22 juin 2015	22 juin 2015
15	9	9+2		

Délibération n° 2015-56 : Parc éolien VOLKSWIND – Comité de pilotage

L'an deux mille quinze, le **lundi 29 juin** à vingt heures, le conseil municipal de la commune de ST GERMAIN DE MARENCENNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Jean-Pierre PARONNEAU, Sabine JAMONEAU, Francis VRIGNAUD, Raphaël CLAUDE, Fabrice FERRY, Myriam CHAGNAUD, Jacky ALBERT, Colette PARONNAUD.
Membres absents non représentés :
Lisbeth BARIL-KAMTCHOP, Laurent ROUFFET, Tanguy VERSIER, Véronique BOULANGER
Membres absents représentés :
Nathalie MEGE, Micheline SIMONNEAU
Secrétaire de séance : Colette PARONNAUD

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la séance du 11 mai dernier au cours de laquelle un comité de pilotage a été constitué de 3 membres :

- Monsieur Walter GARCIA,
- Monsieur Jean-Pierre PARONNEAU,
- Monsieur Tanguy VERSIER.

Monsieur Fabrice FERRY, absent à cette séance, a demandé s'il était possible qu'il fasse partie du comité de pilotage.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris contact auprès de Monsieur Alexis JUGE, responsable chez VOLKSWIND, pour connaître son avis.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Alexis JUGE accepte que le Comité de pilotage accueille un 4^{ème} membre.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres :

- **Donne** acte au rapporteur des explications ci-dessus,
- **Nomme** Monsieur Fabrice FERRY, membre référent du comité de pilotage,
- **Dit** que le Comité de pilotage est ainsi constitué :
 - o Monsieur Walter GARCIA,
 - o Monsieur Jean-Pierre PARONNEAU,
 - o Monsieur Tanguy VERSIER,
 - o Monsieur Fabrice FERRY.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 211703400 - 2015

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : / / 2015

Fait et délibéré les jour, mois et an désignés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.
SAINT GERMAIN DE MARENCENNES.

Le 30 juin 2015,

Le Maire,

Walter GARCIA.